

SOMMAIRE DE DIRECTION

Europe 1992 représente les efforts entrepris par les États membres de la CE pour relancer et accélérer l'unification du marché européen. Ces efforts, qui ont pour but d'éliminer les barrières non tarifaires à la circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'oeuvre au sein de la CE, reposent sur :

- un principe : celui de la reconnaissance mutuelle des normes, des diplômes, des réglementations professionnelles et autres;
- une règle : celle de la majorité qualifiée, qui empêche désormais un pays isolé de bloquer le processus; et,
- un échéancier : qui prévoit l'unification du marché européen d'ici la fin de 1992 et des délais précis pour l'adoption des 279 directives nécessaires pour atteindre cet objectif. Jusqu'à présent, la plupart de ces délais ont été respectés.

Les entreprises tant intra-communautaires qu'extra-communautaires se préparent en vue d'Europe 1992 et ces préparatifs se sont traduits par une relance de l'investissement des entreprises en Europe, un vaste mouvement de restructuration par fusions et acquisitions dans les secteurs les plus touchés (notamment : banques, assurances, industrie des produits chimiques, industrie agro-alimentaire, distribution, industries électriques et électroniques) et, de façon générale, un renforcement des entreprises européennes sur le scène internationale.

En outre, le lancement du processus d'intégration monétaire (plan Delors), l'ouverture à l'Est et l'unification allemande sont venus renforcer et élargir le mouvement d'unification du marché européen.

Conséquences pour les entreprises canadiennes

Dans l'ensemble, les entreprises canadiennes bénéficieront d'Europe 1992, bien que l'unification représente aussi un défi de taille et qu'elle entraîne certains risques.

Les conséquences positives proviennent :

- de l'amélioration des conditions économiques au sein de la CE;
- d'un accès plus facile et moins coûteux au marché européen (exception faite de produits spécifiques); et
- de conditions favorables d'implantation pour les entreprises canadiennes qui en ont les moyens et l'ambition.

Le défi et les risques proviennent :

- d'une concurrence accrue sur le marché européen, du fait de la plus grande efficacité des entreprises européennes, mais aussi de l'intérêt démontré par les entreprises étrangères pour la CE;
- d'une concurrence plus vive livrée par les entreprises européennes sur le marché américain et sur les marchés tiers; et